

Chronique aérospatiale

1^{er} janvier 1910 : entrée en vigueur du brevet de pilote aviateur en France

En 1898, Ernest Archdeacon, Léon Serpollet, Henri de La Valette, Albert de Dion, Henry de La Vaulx, Alberto Santos Dumont et Henry Deutsch de la Meurthe fondent l'aéro-club de France, « une société d'encouragement à la locomotion aérienne ». Ce nouveau club distribue des prix et organise des compétitions aéronautiques au cours desquelles des commissaires homologuent les performances des pilotes. Le premier vol d'un hélicoptère, réalisé par Paul Cornu, est ainsi homologué le 13 novembre 1907. Il en va de même pour le premier vol du kilomètre fermé effectué le 13 janvier 1908 par Henri Farman.

Le brevet de pilote

Depuis 1901, l'aéro-club de France remet aux pilotes de ballon des brevets de navigabilité. Toutefois les progrès de l'aviation sont tels que, dix ans plus tard, il décide de créer un brevet pour les pilotes d'avion.

Le 1^{er} janvier 1910, les seize premiers brevets sont décernés, sans examen, à des aviateurs confirmés. Cette liste est rédigée dans l'ordre alphabétique. Le brevet n°1 incombe donc à Louis Blériot et le n°16 à Wilbur Wright. Le capitaine Ferdinand Ferber qui met au point des planeurs puis des avions s'avère l'unique pilote militaire à figurer sur cette première liste. D'autres célèbres personnalités sont absentes comme l'ingénieur Clément Ader, l'avionneur Gabriel Voisin et le précurseur des hydravions Henri Fabre.

Désormais, pour obtenir un brevet de pilote, le candidat doit satisfaire à des épreuves de décollage, d'atterrissage et de maniement de l'avion. Le temps des premiers « fous volants » qui s'élançaient dans les airs est à présent révolu. Pour répondre à la demande des passionnés, des écoles de pilotage voient le jour un peu partout en France auprès des premiers constructeurs. Henri Farman ouvre à Mourmelon sa propre école tandis que Louis Blériot s'associe aux frères Wright pour créer un établissement à Pau. La France devient alors le berceau de nombre de pilotes brevetés.

Le brevet de pilote militaire

Le ministère de la Guerre, qui encourage le développement de l'aviation en finançant des projets aéronautiques, décide en outre, dès 1911, d'instaurer un brevet de pilote militaire. Le lieutenant Charles Tricornot de Rose obtient ainsi, le 7 février 1911, le premier brevet de ce type. L'armée française est alors la première au monde à former des pilotes. Un an plus tard, 139 brevets militaires sont délivrés. À la veille de la première guerre mondiale, plus de 657 pilotes sont brevetés et 16 000 pilotes se voient attribuer le brevet militaire durant les quatre années de guerre.

En 1946, les règlements ordonnés par l'aéro-club de France sont repris par la Direction générale de l'aviation civile (DGAC). Aujourd'hui, cet organisme d'État est le seul habilité à édicter des règlements dans le contrôle aérien, dans l'homologation des aéronefs, dans la formation et dans le suivi des pilotes civils.

**Sous la direction de Marie-Catherine Villatoux, professeur agrégé, docteur en histoire, CRéA
Adjudant-chef Jean-Paul Talimi, rédacteur au CERPA**



Louis Blériot



Le capitaine
Ferdinand Ferber



Charles Tricornot de Rose